HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Imprimé depuis l'espace abonnés
http://abonnes.hospimedia.fr
Votre compte : Cécile Rabeux
HOSPIMEDIA

Politique de santé

La fédération des dispositifs d'appui à la coordination imagine les déterminants de la convergence

Publié le 20/11/18 - 18h14 - HOSPIMEDIA - HOSPIMEDIA

La convergence est au cœur des premières universités organisées par la toute jeune fédération des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé. Pour l'organisme, cette réforme voulue par les pouvoirs publics doit se faire avec les acteurs de terrain, en tenant compte des réalisations et coopérations existantes.

La convergence des dispositifs d'appui à la coordination est "un véritable défi et une véritable chance", estime Richard-Pierre Williamson, coprésident de la Fédération nationale des dispositifs de ressources et d'appui à la coordination des parcours en santé (Facs). Créée en avril dernier (lire notre article), la Facs organise ces 19 et 20 novembre ses premières universités de l'appui, avec une thématique centrale : la convergence. Cette orientation politique, inscrite dans la stratégie nationale de santé (lire notre article), doit être coconstruite, en tenant compte des actions et réalisations des acteurs de terrain, assure la fédération à l'occasion d'un point presse. "Les dispositifs de terrain que sont les réseaux, les centres locaux d'information et de coordination (Clic) et les méthodes d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (Maia) ont les moyens de couvrir un nouveau champ, celui de la convergence, et d'en définir les processus", estime Gérard Mick coprésident.

> "Le maître mot est de sortir de notre contenant, de s'exonérer de savoir qui fait quoi, pour se recentrer sur notre finalité, la coopération au service des parcours de vie."
> Sylvie Metayer, vice-présidente de la Facs

Ainsi, la fédération souhaite contribuer à définir les contours de la convergence des parcours, "en donnant de la matière, on considère que l'on est les mieux placés pour ça", ajoute Gérard Mick. Elle entend donc faire remonter des territoires, définitions et expériences de coordination. À l'issue des universités, une production écrite sera présentée, à la fois aux acteurs de terrain et aux pouvoirs publics.

Clic, Maia, réseaux ou encore plateformes territoriales d'appui (PTA) sont représentés lors de cet événement, poursuit le coprésident. "On s'aperçoit que les objectifs sont les mêmes" avec une "motivation réelle des acteurs pour changer". Mais des craintes communes émergent également, celles "d'une perte de compétences et de valeurs" et que les "acquis soient malmenés par les méthodes". L'objectif de ces rencontres est aussi de travailler sur des leviers et des freins à la convergence, et "déterminer des invariants" pour faciliter l'accompagnement en région, précise Elen Legendre, vice-présidente de la fédération.

Un cadre souple

Au printemps 2017, le comité opérationnel des parcours, piloté par le secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales (SGMAS), a publié un document sur le processus de convergence des parcours, jamais présenté aux acteurs dans son intégralité. Certaines propositions portaient sur la fongibilité des financements, la redéfinition des métiers et des pilotages territoriaux. Depuis, les membres de la fédération n'ont pas été resollicités par le comité.

Si un cadre national doit définir la convergence, la Facs demande que celui-ci soit souple, accompagné de grands principes. "On peut modéliser, mais pas dupliquer", souligne Sylvie Metayer. La vice-présidente appelle davantage à "de la cohérence. Tout cela se construit en marchant." La convergence est en tout cas "un beau rendez-vous à ne pas manquer", estime

Richard-Pierre Williamson, pour éviter que cette nouvelle réforme devienne "une couche de plus au millefeuille".

Accompagner la formation

La Facs, aujourd'hui organisée en confédération, prévoit de se constituer en fédération, au printemps prochain, et de se déployer en région pour faciliter le dialogue avec les tutelles. Plusieurs autres projets sont également dans les tuyaux et notamment dans le champ de la formation. L'organisme souhaite ainsi œuvrer à la reconnaissance des métiers du parcours et à la validation des compétences, par la création de formations diplômantes, initiales et continues. Sept universités vont se joindre à ce projet, qui nécessitera aussi, à terme, l'entrée dans le droit commun de nouveaux métiers. La fédération entend aussi développer les partenariats et s'engager dans un processus d'accompagnement au changement, dans l'optique de la convergence.

Cécile Rabeux
- Twitter

Vos réactions (1)

Christine DELOUSTAL 21/11/2018 - 09h33

Bonjour, Vous dites que le COP a publié un document sur le processus de convergence. Où est-il possible de le consulter ?

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.